

Txema Auzmendi - Entrevue

«L'humiliation a été constante»

Txema Auzmendi fut libéré le vendredi 14, après trois semaines privé de liberté. À sa sortie de prison, Auzmendi a déclaré que, sous les verrous, il s'était senti «comme dans un hôtel», par rapport aux cinq journées d'incommunication aux mains de la Garde Civile. Cette entrevue fut publiée dans **Egunero**, le 16 mars.

Comment allez-vous ?

Très bien. J'ai connu des moments difficiles durant le maintien au secret, des moments de fatigue et d'abattement, mais, dans mon for intérieur, j'ai toujours tenu bon. Je savais où j'étais et ce dont j'étais capable. Par conséquent je ne ressentais ni inquiétude, ni angoisse.

Vous saviez dès le départ qu'il s'agissait d'une opération à l'encontre d'EGUNKARIA ?

Oui. Et aussi qu'on prétendait me lier à l'ETA, en tant que collaborateur, voire en tant que militant de cette organisation.

Cela a dû vous surprendre, non ?

Un agent de la Garde Civile m'a demandé si j'étais surpris de les voir arriver. Je lui ai répondu que je n'étais pas surpris, mais bien pétrifié, car je n'imaginai pas un seul instant que pareille chose puisse me tomber dessus, à fortiori pour une question concernant EGUNKARIA.

Votre relation avec EGUNKARIA est, rappelons-le, celle d'un membre du Conseil d'Administration.

C'est cela. En cette qualité je prenais part aux réunions du Conseil d'Administration, j'apposais mon paraphe sur les actes, j'avais le contact avec le notaire...

La Garde Civile vous a ensuite conduit à Madrid.

On me donna l'ordre de garder la tête baissée et les yeux fermés, puis ce fut le départ vers Madrid. Durant le parcours, ils m'ôtèrent les menottes. Pendant tout le trajet, ils ne cessèrent de me poser des questions, mais non pas à la manière d'un interrogatoire policier, plutôt sur le ton de deux personnes qui ne se sont pas vues depuis un certain temps. Nous parlâmes d'idéologie, de la radio, de la théologie de la libération, du Pays Basque... sur un mode assez plaisant.

Arrivé à Madrid, vous avez été placé en cellule.

Je devais rester tête baissée et les yeux fermés, face au mur, mais sans le toucher. A partir de là, l'humiliation n'a pas eu de cesse. Ils ne vous permettent pas de relever la tête, de les regarder face à face, pour affirmer seulement que vous êtes un être humain. La porte en fer de la cellule claquait sans cesse, ils la maniaient sans ménagement. La tension était en permanence maintenue à son maximum; ainsi, lorsqu'ils vous extrayaient de la cellule, vous ne saviez pas ce qui vous attendait. Ils ne me laissaient pas dormir et même si je parvenais parfois à un stade de demi-sommeil, le claquement de la porte mettait fin à ce court répit. Pour mon cas personnel, donc, il s'est agi de torture psychologique, pas de supplices physiques. Ils ne m'ont pas fait subir de mauvais traitements, en me disant que j'étais, en quelque sorte, un privilégié. Je leur ai rétorqué que je n'avais pas demandé à bénéficier d'un quelconque privilège. Je suppose que le fait que je sois un membre de la Confrérie des Jésuites les a conduit à me traiter avec davantage d'égards; sans doute pensaient-ils que s'il m'arrivait quelque chose, ils en auraient à subir les conséquences.

Vous êtes resté dans la même cellule que Xabier Oleaga, n'est-ce pas ?

Je crois que le premier jour, je suis resté dans la même cellule que Pello Zubiria, bien que je n'aie entendu une seule fois sa voix. Du deuxième jour de mise au secret, jusqu' à la fin de celle-ci, j'étais en compagnie de Xabier Oleaga. C'est lui qui s'est rendu compte le premier qui était avec lui et il m'a demandé si j'allais bien. Je lui ai répondu que oui et il m'a dit qu'il en était de même pour lui. Ce fut là notre seule et unique conversation en quatre jours de maintien au secret. Nous n'avions pas le droit de nous adresser la parole, ni même de nous regarder.

Vous étiez au courant de la situation vécue par Pello Zubiria?

J'ai entendu les agents de la Garde Civile s'esclaffer sur le cas de Pello Zubiria et ce fut un moment très difficile. Ils parlaient du fait que Pello, dans le cadre de son traitement médical, était amené à prendre des suppositoires et ils se gaussaient de la chose: ils disaient que cela ne devait pas lui être si désagréable que ça...

Avez-vous eu connaissance des traitements subis par les autres personnes arrêtées et mises au secret?

Une fois, j'ai entendu quelqu'un crier: "Mais, à la fin, allez-vous me laisser en paix? Je vous dis de me laisser en paix!" Et aussi: "Je sais que vous allez me frapper et me forcer à dire ce que vous voulez entendre". Je ne sais pas qui c'était, je n'ai pas reconnu la voix. Le troisième jour, j'ai cru entendre que quelqu'un était mort mais je n'ai pas compris de quoi il s'agissait: si c'était l'ETA qui avait tué un policier, où si une des personnes arrêtées en même temps que moi était passé de vie à trépas, entre les mains de la Garde Civile. J'ai entendu aussi des cris et des coups. Après administration d'un calmant ou je ne sais quoi, les cris cessèrent. Mais très vite la personne en question s'est réveillée, a été prise de panique, et ce furent à nouveau des cris, des bruits de coups et du tumulte. Une fois, j'ai entendu la phrase: "Conduisez-moi devant le juge" et un agent de la Garde Civile répondre: "Que crois-tu? Que nous allons te mener devant le juge quand toi tu le souhaiteras? Nous allons t'y conduire lorsqu'il en sera temps!"

De quelle manière avez-vous supporté les interrogatoires?

Dans mon for intérieur, j'étais serein, prêt à répondre tranquillement. Lors d'une séance, je leur ai dit que je ne pouvais plus supporter de rester debout et que j'allais m'écrouler, mais que s'ils m'autorisaient à effectuer quelques exercices d'étirements, j'allais pouvoir continuer. Ils ont accédé à ma requête et après quelques étirements, l'interrogatoire s'est poursuivi. J'ai essayé de rester, autant que possible maître, de moi.

Sur quoi portez les questions que l'on vous a posées?

La quasi-totalité des questions portait sur EGUNKARIA. Ils voulaient que je leur donne le nom de la personne qui, selon eux, était le représentant de l'ETA au sein d'EGUNKARIA. Je leur ai répondu que je leur dirai ce que j'avais à dire, pas ce qu'ils voulaient que je dise. Je leur ai donc certifié qu'il n'y avait pas de représentation de l'ETA au sein d'EGUNKARIA, que les décisions à prendre l'étaient par nous mêmes, et aussi que, même issu des efforts de la gauche abertzale, EGUNKARIA était un journal ouvert et pluraliste. Je leur ai également parlé de Joxemi Zumalabe et de Joseba Jaka, mais ils m'ont vite enjoint de laisser les morts là où ils sont, que seuls les vivants les intéressait.

Pour quelle raison avez-vous refusé de répondre aux questions du juge?

Je lui ai signifié mon refus de déclarer devant lui, car il ne m'inspirait aucune confiance. Je ne pouvais avoir confiance en quelqu'un qui m'avait maintenu tel un animal en cage, dans l'incommunication la plus totale, privé des droits les plus élémentaires de la personne humaine. Je lui ai dit aussi que je ne consentirais à faire une déclaration qu'en présence d'un avocat de mon choix. Le juge me répondit qu'il agissait dans le cadre d'un État de droit et sous le couvert de lois et de moyens démocratiques. Je lui ai alors rétorqué qu'aucune loi ne l'autorisait à nous faire subir ce que nous avions subi.

Au final, quelle analyse faites-vous de ces événements ?

Cette opération à l'encontre d'EGUNKARIA a clairement mis en évidence que l'existence d'un moyen de communication en langue basque leur est insupportable, car cela leur renvoie l'image d'un pays qui soutient et renforce son droit à la différence. Autour du soutien à la langue basque, il y a un pôle solide et son renforcement est préjudiciable aux intérêts espagnols. Il est donc clair qu'il s'agit d'une opération à caractère politique.